



**Nom du prestataire de compte: CRELAN SA**

**Intitulé du compte: Compte à vue Crelan Excellence Pack**

**Date: 01/01/2021**

- Le présent document vous informe sur les frais d'utilisation des principaux services liés à un compte de paiement. Il vous aidera à comparer ces frais avec ceux d'autres comptes.
- Des frais peuvent également s'appliquer pour l'utilisation de services liés au compte qui ne sont pas mentionnés ici. Vous trouverez des informations complètes dans « Conditions générales et tarifs des paiement internationaux » et dans « Tarifs des services financiers non-standardisés ».
- Un glossaire des termes utilisés dans le présent document est disponible gratuitement.

<b>Service</b>	<b>Frais</b>
<b>Services de comptes généraux</b>	
<b>Tenue de compte</b>	Cotisation mensuelle 8,00 EUR <b>Total des frais annuels 96,00 EUR</b>  <u>Coopérateur</u> Cotisation mensuelle 6,00 EUR <b>Total des frais annuels 72,00 EUR</b>
Inclut une <b>offre groupée de services</b> comprenant: <ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 cartes de débit</li> <li>- 2 cartes de crédit Visa Gold (ou 1 Visa Gold et 1 Visa Classic)</li> <li>- virement en euros vers un compte non-Crelan exécutés en agence</li> <li>- versement et retrait d'espèces en euros au guichet d'une agence Crelan</li> <li>- domiciliations européennes</li> <li>- ordres permanents</li> <li>- ordres de paiement rejetés pour solde insuffisant</li> <li>- virement urgent en euros crédité le jour même auprès d'une autre banque</li> </ul>	

<ul style="list-style-type: none"> <li>- commande de chèque</li> <li>- encaissement d'un chèque</li> <li>- paiement par chèque client</li> <li>- virement papier avec duplicata</li> <li>- le remplacement des cartes de débit et de crédit en cas de perte ou de vol</li> <li>- les frais de gestion d'un nombre illimité de comptes titres</li> </ul>	
<b>Paiements (à l'exclusion des cartes)</b>	
<p><b>Virement en euros</b></p> <p><b>Paiement instantané</b></p> <p><b>Versement d'un chèque circulaire tiré sur un compte d'une autre banque</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- électronique 0,00 EUR</li> <li>- via myCrelan ou Crelan Mobile 1,25 EUR</li> <li>Par chèque 1,25 EUR</li> </ul>
<b>Cartes et espèces</b>	
<p><b>Fourniture d'une carte de débit</b></p> <p><b>Fourniture d'une carte de crédit</b>          Visa Classic</p> <p>Visa Gold</p> <p><b>Fourniture d'une carte prepaid</b></p> <p><b>Retrait d'espèces en euros</b></p> <p><b>Opérations par carte dans la zone EURO</b>          Retraits d'espèces en euros aux guichets automatiques avec carte de débit</p>	<p>A partir de la 3<sup>ème</sup> carte          Cotisation mensuelle par carte 1,17 EUR  <b>Total des frais annuels 14,00 EUR</b></p> <p>A partir de la 3<sup>ème</sup> carte          Cotisation mensuelle par carte 3,00 EUR  <b>Total des frais annuels 36,00 EUR</b></p> <p>A partir de la 3<sup>ème</sup> carte          Cotisation mensuelle par carte 4,40 EUR  <b>Total des frais annuels 52,80 EUR</b></p> <p>Service non disponible</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Retrait ATM avec carte de débit 0,00 EUR</li> <li>- Retrait ATM avec carte de crédit</li> <li style="padding-left: 40px;">Sur le montant 1,00 %</li> <li style="padding-left: 40px;">Avec un min. de 5,00 EUR</li> </ul> <p>Crelan ne facturera pas de frais.          Les frais facturés localement sont cependant à charge du client.</p>

Retraits d'espèces en euros aux guichets automatiques avec carte Visa Classic ou Visa Gold	Sur le montant Avec un min. de	1,00% 5,00 EUR
Retraits d'espèces en euros auprès de banques et bureaux de change avec carte Visa Classic ou Visa Gold	Sur le montant Avec un min. de	2,00% 5,00 EUR
Paiement par carte de débit, Visa Classic ou Visa Gold		0,00 EUR
<b>Opérations par carte en-dehors la zone Euro</b>		
Retraits d'espèces dans une autre devise aux guichets automatiques avec carte de débit	Sur le montant Majoré de Commission de change <sup>1</sup>	1,21% 3,33 EUR 1,94%
Retraits d'espèces dans une autre devise aux guichets automatiques avec carte Visa Classic ou Visa Gold	Sur le montant Majoré de Commission de change <sup>1</sup>	1,00% 4,00 EUR 1,60%
Retraits d'espèces dans une autre devise auprès de banques et bureaux de change avec carte Visa Classic ou Visa Gold	Sur le montant Majoré de Commission de change <sup>1</sup> N.B. en cas de retrait manuel, une commission de change peut être prélevée par l'intermédiaire.	2,00% 4,00 EUR 1,60%
Paiement par carte de débit	Coût fixe Commission de change <sup>1</sup>	0,61 EUR 1,94%
Paiement par carte Visa Classic ou Visa Gold	Commission de change unique <sup>1</sup>	1,60%
<b>Découverts et services connexes</b>		
<b>Facilité de découvert [Facilité de caisse]<sup>2</sup></b>		
<b>Taux débiteur/TAEG</b>		10,50%
<b>Dépassement</b>		10,50%
	Débit non autorisé	11,55%

<sup>1</sup> Taux de change appliqué par rapport au cours de référence de la BCE (Banque centrale européenne) le jour du traitement de la transaction. Le cours de change de référence de la BCE pour les devises de l'EEE et pour plusieurs autres devises est disponible sur [https://www.ecb.europa.eu/stats/policy\\_and\\_exchange\\_rates/euro\\_reference\\_exchange\\_rates/html/index.en.html](https://www.ecb.europa.eu/stats/policy_and_exchange_rates/euro_reference_exchange_rates/html/index.en.html)

<sup>2</sup> Le montant maximum d'une facilité de découvert [facilité de caisse] liée à un compte à vue à usage privé est de 1.250 EUR. Le solde débiteur doit être apuré dans un délai d'un mois.

<b>Lettre de rappel ou de mise en demeure</b>	Un envoi par mois	7,50 EUR + frais de port
<b>Autres services</b>		
<b>Opérations bancaires à distance</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Abonnement myCrelan, le premier Digipass inclus 0,00 EUR</li> <li>- Remplacement Digipass défectueux 0,00 EUR</li> <li>- Remplacement Digipass non-défectueux 25,00 EUR</li> <li>- Remplacement Digipass perdu ou endommagé par l'utilisateur 25,00 EUR</li> <li>- Abonnement Crelan Mobile 0,00 EUR</li> </ul>	
<b>Extraits de compte</b>	<p>Extraits via myCrelan (internet-banking) 0,00 EUR</p> <p>Extraits de compte papier envoyés par la poste. Cotisation mensuelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fréquence trimestrielle* 0,50 EUR</li> <li>- Fréquence mensuelle* 1,00 EUR</li> <li>- Fréquence hebdomadaire 4,00 EUR</li> <li>- Fréquence journalière 15,00 EUR</li> </ul> <p>*0,00 EUR pour les clients sans abonnement myCrelan.</p>	
<b>Divers</b>		
Chèque national définitivement refusé	Par chèque	7,44 EUR
Formulaire virement papier (par 10) simple ou avec duplicata	Par virement à l'agence au domicile	0,00 EUR frais de port